



MAIRIE D'ANTILLY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANTILLY

SÉANCE DU 3 MARS 2026 À 20H00

- Nombre de conseillers élus : 11
- Nombre de conseillers en fonction : 11
- Nombre de conseillers présents : 10
- Nombre de votants : 11 (dont 1 pouvoir)

Date de la convocation : le 17 février 2026

Le Conseil Municipal d'ANTILLY, régulièrement convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni le 3 mars 2026 à 20h00 dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Arnaud DEMUYNCK.

Conseillers présents : Arnaud DEMUYNCK, Marc LEDURE, Florent PIERRON, Guy BILTHAUER, Laetitia CAVENEL-LAURI, Yannick DUPIRE, Fanny MATTE, Anthony PFEFFER, Philippe STEIMETZ, Didier THIRY.

Conseillers absents : Vianney PERRIN (*pouvoir à Arnaud DEMUYNCK pour tous les points à l'ordre du jour*).

Secrétaire de séance : Florent PIERRON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

POINT 4 : AFFECTATION DU RESULTAT. DCM N°004/2026

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025 ce jour,
Statuant sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,
Constatant que le compte financier unique présente un excédent de fonctionnement de 329 573.99 €
DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice	+ 178 793.11
Résultat antérieur reporté	150 780.88
Résultat à affecter	+ 329 573.99
Solde d'exécution d'investissement (Besoin de financement) (Excédent de financement)	+ 55 307.68
Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	- 11 940.00
Besoin de financement	0.00
DECISION D'AFFECTATION AFFECTATION EN RESERVE R 1068 en investissement REPORT EN FONCTIONNEMENT R002	0.00 329 573.99

Antilly, le 5 mars 2026

Le Secrétaire,
Florent PIERRON

Le Maire,
Arnaud DEMUYNCK